



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-92211>

Département(s) de publication : **59**

Annonce n° **24-92211**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : EFS Hauts-de-France - Normandie

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Campagne de marketing vocal via le dépôt de messages vocaux (VMS) pour les établissements de transfusion sanguine (ETS), NOUVELLE AQUITAINE (NVAQ), AUVERGNE RHONE ALPES (AURA) et HAUTS-DE-FRANCE NORMANDIE (HFNO)

Description : La présente consultation a pour objet la campagne de marketing vocal via le dépôt de messages vocaux (VMS) pour les établissements de transfusion sanguine (ETS), NOUVELLE AQUITAINE (NVAQ), AUVERGNE RHONE ALPES (AURA) et HAUTS-DE-FRANCE NORMANDIE (HFNO).

Identifiant de la procédure : b8cd662e-613d-4601-a4f5-fc18e535214b

Identifiant interne : 2023_EFS-HFNO_287

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 64210000 Services de téléphonie et de transmission de données

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 295,732 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 965,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Retrait du dossier de consultation : Le dossier de consultation est téléchargeable en se connectant à : <http://www.marches-publics.gouv.fr> (réf : pour accéder au dossier sur la plateforme : 2023_EFS-HFNO_287 campagne de marketing vocal via le dépôt de messages vocaux (VMS) pour les établissements de transfusion sanguine (ETS), NOUVELLE AQUITAINE (NVAQ), AUVERGNE - RHONE - ALPES (AURA) et HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE (HFNO).) Les candidats sont invités à s'identifier lors du retrait du dossier de consultation afin qu'ils puissent être informés des modifications apportées au dossier de consultation. Dépôt des plis : Conformément à l'article R.21327 du code de la commande publique, les plis doivent obligatoirement être remis par voie dématérialisée, à l'adresse suivante : www.marches-publics.gouv.fr. L'envoi de l'offre par voie dématérialisée via la plateforme PLACE peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (cdrom, dvdrom, clé Usb) ou sur support papier. Depuis le 1er janvier 2023, les soumissionnaires ont également la possibilité d'envoyer la copie de sauvegarde par voie dématérialisée via PLACE ou tout outil répondant aux critères réglementaires des communications électroniques. Les modalités de présentation et de transmission de la copie de sauvegarde sont présentées dans le règlement de la consultation (article 2.2.6). Renseignements complémentaires : Les demandes de renseignements complémentaires doivent être adressées par voie électronique sur la plateforme de dématérialisation PLACE à l'adresse URL suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr> et à la rubrique correspondant à la consultation. Le candidat devra joindre un fichier, à l'appui de sa demande, si celle-ci dépasse les 250 caractères, limite de l'espace de saisie de la plateforme. Les réponses aux renseignements complémentaires seront communiquées par l'EFS, au plus tard 6 jours francs avant la date limite de remise des offres pour autant que les demandes aient été reçues 10 jours francs avant cette date. Aide : Les candidats peuvent consulter la rubrique Aide à l'adresse suivante : <http://www.marches-publics.gouv.fr> Le guide d'utilisation de la plateforme est disponible sur cet onglet. En outre, en cas de question ou difficulté particulière rencontrée sur la plateforme, la création d'une demande d'assistance en ligne est un prérequis obligatoire pour contacter le support téléphonique. Un message de confirmation vous sera transmis alors avec la référence de la demande d'assistance, ainsi que le numéro de téléphone du support. Variantes : La proposition de variantes n'est pas autorisée. La présente consultation comporte une prestation supplémentaire éventuelle facultative selon article 1.8.1 du RC. L'offre des soumissionnaires doit respecter le CCAP et le CCTP dans son intégralité. Après élimination des offres inappropriées, et irrégulières ou inacceptables, le marché est attribué au candidat ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation (article 1.10.2), et de leur pondération.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence: Les autres motifs d'exclusion figurent à l'article L2141-1 à L2141-14 du Code de la commande publique. Les documents à fournir sont indiqués dans le règlement de la consultation.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Campagne de marketing vocal via le dépôt de messages vocaux (VMS) pour les établissements de transfusion sanguine.

Description : La présente consultation a pour objet la campagne de marketing vocal via le dépôt de messages vocaux (VMS) pour les établissements de transfusion sanguine (ETS), NOUVELLE AQUITAINE (NVAQ), AUVERGNE RHONE ALPES (AURA) et HAUTS-DE-FRANCE NORMANDIE (HFNO).

Identifiant interne : 2023_EFS-HFNO_287

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 64210000 Services de téléphonie et de transmission de données

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 2 janvier 2025 ou de sa date de notification notification si celle-ci est postérieure, pour une durée de douze (12) mois ferme. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible trois (3) fois par période de douze (12) mois. Dans l'hypothèse où le RPA décide de ne pas reconduire le marché public, il en informe le Titulaire par courrier avec accusé de réception au plus tard six (6) mois avant l'échéance. Le Titulaire ne pourra renoncer à la reconduction notifiée par l'EFS

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 02/01/2025

Date de fin de durée : 01/01/2029

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 295,732 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 965,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre fixant toutes les stipulations contractuelles et exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande (article

R.2162-2 alinéa 2 et articles R.2162-13 et R.2162-14 du code de la commande publique). L'accord-cadre est conclu avec seulement un maximum contractuel exprimé en valeur sur la durée totale du marché (article R.2162-4 2° du code de la commande publique).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Description : Critères de sélection des candidatures tels que mentionnés dans le règlement de la consultation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Suivant le DQE

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique appréciée en fonction des sous-critères conformément à l'article 1.10.2 du règlement de la consultation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 30/09/2024 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 01/10/2024 à 09:00

Lieu : LOOS

Informations complémentaires : Les dates et heures et lieux sont prévisionnels.
Les modalités d'ouverture ne sont pas encore connues.

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Le marché est financé sur fonds propres de l'EFS.

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre, conformément aux dispositions des articles L.551-1 à -12 du code de justice administrative. - Référé contractuel : 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du CJA). - Personnes qui ont un intérêt de conclure le contrat et susceptibles d'être lésés par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence. - Recours en contestation de la validité du contrat : 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Pour les marchés passés en procédure formalisée, la publication d'un avis d'attribution au JOUE suffit à déclencher ce délai. - Concerne les tiers et concurrents évincés par la conclusion du contrat. - Recours en excès de pouvoir et/ou indemnitaire contre les décisions faisant grief dans les deux mois à compter de leur publication ou notification à des tiers. A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Lille

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lille

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : EFS Hauts-de-France - Normandie

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : EFS Hauts-de-France - Normandie

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Lille

Organisation qui reçoit les demandes de participation : EFS Hauts-de-France - Normandie

Organisation qui traite les offres : EFS Hauts-de-France - Normandie

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : EFS Hauts-de-France - Normandie

Numéro d'enregistrement : 42882285202140

Adresse postale : Parc Eurasanté 20 Avenue Pierre Mauroy CS 40121

Ville : Loos Cedex

Code postal : 59373

Pays : France

Adresse électronique : hfno-marches-publics@efs.sante.fr

Téléphone : 0328542222

Adresse internet : <https://dondesang.efs.sante.fr>

Profil de l'acheteur : https://marchesonline.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_recherche.do

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Lille

Numéro d'enregistrement : 175 900 034

Adresse postale : 5 Rue Geoffroy Saint Hilaire CS 62039

Ville : LILLE CEDEX

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-lille@juradm.fr

Téléphone : +33359542342

Télécopieur : +33359542445

Adresse internet : <http://lille.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 2a3e10d9-7174-4dc2-857a-47988315633a-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Description : Suppression de l'ETS Occitanie

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : ac0ab5e7-23fe-48c8-94e2-df0e841ef67b - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 05/08/2024 à 16:30

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/08/2024